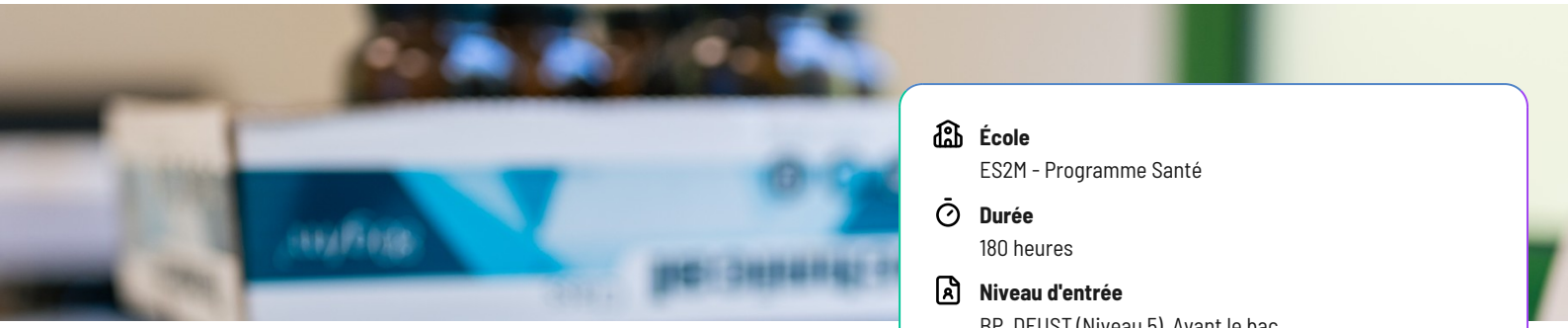


École
ES2M - Programme Santé

Durée
180 heures

Niveau d'entrée
BP, DEUST (Niveau 5), Avant le bac

Niveau de sortie
Niveau 4

Modalité de formation
Formation professionnelle

Lieu
185 bis rue Henri Champion 72100 Le Mans

Santé Pharmacie

CQP Dispensation de Matériel Médical à l'Officine

PRÉSENTATION ET DÉBOUCHÉS

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) de Dispensation du Matériel Médical en Officine (DMMO) est une formation continue conçue spécialement pour les préparateurs en pharmacie souhaitant renforcer leurs compétences dans le domaine de la dispensation du matériel médical en officine.

Elle répond à l'importance de rester à jour avec les évolutions de la pharmacie d'officine et de répondre aux besoins croissants des patients.

Cette formation vous permet d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exceller dans ce domaine en constante évolution avec l'hospitalisation à domicile qui devient de plus en plus courante et l'émergence de nouveaux dispositifs médicaux, de nouveaux protocoles de prise en charge, de nouvelles technologies et de la E-Santé.

Que faire avec cette certification ?

Métiers visés

- Spécialiste du domaine des dispositifs médicaux.

Qualités mobilisées

- Sens de l'écoute
- Capacité d'analyse
- Relation patient
- Empathie
- Curiosité technique
- Adaptabilité et autonomie

Types d'entreprises ou d'organisations En officine.

Compétences visées

- Analyser la demande / recevabilité de la prescription de matériel médical en identifiant le besoin du patient et/ou soignant
- Délivrer le matériel médical, si besoin à domicile
- Assurer un suivi de chaque matériel
- Nettoyer, désinfecter et tester le matériel médical
- Assurer un dépannage de premier niveau du matériel vendu ou loué
- Conseiller et éduquer le patient et son entourage sur le traitement prescrit et à l'utilisation du matériel médical
- Analyser l'environnement, les besoins du patient et leur évolution
- Communiquer avec une équipe pluridisciplinaire et s'intégrer à une coordination interprofessionnelle
- Établir la facturation
- Constituer et suivre le dossier administratif

DÉTAILS DE LA CERTIFICATION

Informations sur la certification

Cette formation vise la certification **CQP Dispensation de Matériel Médical à l'Officine** qualification reconnue par la branche professionnelle et inscrite au Répertoire Spécifique sous le code **6762** par **Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Pharmacie d'Officine** le **01/10/2024.**

Pour savoir si la certification est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences et passerelles, vous pouvez consulter la fiche RS du diplôme.

La CCI du Mans et de la Sarthe est habilitée pour assurer la formation sur ce titre par le certificateur.

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Prérequis

Être titulaire du BP préparateur en pharmacie ou DEUST préparateur technicien en pharmacie ou du diplôme d'état de Docteur en pharmacie.

Public visé

Préparateurs en pharmacie souhaitant renforcer leurs compétences dans le domaine de la dispensation du matériel médical en officine.

Conditions d'admission

Cette formation est dispensée en formation continue. Prise en charge par l'OPCO dans le cadre de la formation continue.

Coût de la formation / Financement / Aides

Gratuit pour l'apprenant. Prise en charge partielle ou totale par l'entreprise et son OPCO.

L'apprenant perçoit une rémunération tout au long de son contrat par l'entreprise en fonction de son âge et du niveau du diplôme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap.

Notre référent handicap étudiera avec vous la faisabilité de votre projet et les aménagements nécessaires.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Objectifs

- Approfondir vos connaissances sur les pathologies traitées à domicile.
- Connaître les différents types de matériel médico-chirurgical ainsi que les articles de maintien et de soins à domicile délivrés en officine.
- Maîtriser les modalités de prise en charge.
- Acquérir les outils pour faciliter l'accompagnement d'un patient et de son entourage dans sa vie quotidienne.
- Appréhender le domaine de la E-Santé.

Enseignements

- Connaissance de l'environnement professionnel, réglementaire et de l'approche tarifaire
- Les obligations professionnelles, règles de déontologie et de bonnes pratiques, la qualité et la matériovigilance
- Rappels physiopathologiques et thérapeutiques des principaux handicaps ou maladies ou situations de vie nécessitant le recours à du matériel médical ou des dispositifs médicaux
- Connaissances médico-techniques des matériels et dispositifs médicaux
- L'accompagnement, la relation d'aide et la communication adaptés à une personne malade ou en situation de handicap et à ses proches
- Communication professionnelle et dans le cadre d'un exercice interprofessionnel coordonné ou en réseaux pluridisciplinaires

Modalités et durée de la formation

Durée de la formation

180 heures, réparties sur une journée ou deux par semaine.

Délai d'accès

Le centre de formation peut vous accueillir tout au long de l'année dès que vous avez signé un contrat d'apprentissage avec votre entreprise.

Dates de formation

La formation démarre en février.

Rythme de la formation / alternance

Formation continue complète qui se déroule sur une période de 180 heures, réparties sur une journée ou deux par semaine.

LA PÉDAGOGIE

Méthodes pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance avec un rythme de formation entre le centre de formation et l'entreprise. Plus proche de la réalité du monde du travail, l'alternance permet de développer un savoir faire et un savoir être adaptés au monde de l'entreprise tout en préparant un diplôme ou une qualification professionnelle.

Équipe pédagogique

Au Campus CCI Le Mans Sarthe, un formateur référent suit votre parcours. En entreprise, un tuteur expérimenté est présent pour vous accompagner, vous former au métier et développer vos compétences professionnelles. Des points de parcours réguliers entre le centre de formation et l'entreprise permettent d'assurer un suivi personnalisé tout au long de la formation.

Locaux & équipements

- Salle de cours
- Salle informatique
- Salle de travaux pratiques
- Centre de ressources multimédia

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Évaluations

- Evaluations certificatives en fin de blocs de compétences :
 - Mise en situation professionnelle
 - Dossier professionnel rédigé puis soutenu à l'oral devant un jury

Chiffres clés

Indicateurs de résultats obligatoires selon l'article 6111-8.

1ère diplomation en 2027

NC Nombre d'apprenants	**NC** Taux de satisfaction	**NC** Taux de présentation à l'examen
NC Taux de réussite	**NC** Taux de rupture net (Apprentissage)	**NC** Taux d'interruption en cours de formation (Initial)
NC Taux d'insertion professionnelle en emploi à 6 mois	**NC** Taux d'insertion professionnelle dans les métiers visés à 6 mois	**NC** Taux de poursuite d'études à 6 mois

ET APRÈS ?

- DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie